
**SCHEMA DIRECTEUR
DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE
PUBLIQUE DANS LE TARN**

2015 — 2025

www.tarn.fr



Introduction

Contexte national de la lecture publique, rapport de l'IGB sur les BDP, contexte local3

1. Bilan du 1^{er} Schéma directeur (2001-2013)

A- Etat des lieux du réseau départemental : forces et faiblesses du réseau4-5

B- La Bibliothèque départementale du Tarn : organisation, missions.....5-6

C- Bilan du dispositif départemental d'aides à la lecture publique6-7

2. Le 2^{ème} Schéma directeur (2015-2025)

A- Les objectifs stratégiques8-9

B- La méthodologie de travail.....10

C- Le suivi et l'évaluation du schéma11

Annexes

Cartographie13-17

Classement des bibliothèques desservies par la BDT d'après la typologie ADBDP en 201418

Glossaire.....19

Introduction

Des collections aux services à la population - La lecture publique s'inscrit dans un contexte traversé de fortes mutations. La dernière enquête des pratiques culturelles des Français¹ pointe un recul de la lecture d'imprimés, une baisse de la proportion des gros lecteurs tandis que la culture de l'écran progresse.

Les bibliothèques sont directement touchées par ces changements. Le nombre d'inscrits se tasse mais leur fréquentation augmente. Les bibliothèques ne sont plus exclusivement perçues comme des lieux où l'on emprunte des documents mais comme des espaces de sociabilité.

Ces mutations amènent donc les bibliothèques à se repositionner pour passer d'une logique de collections à une logique de services à la population. Cela d'autant plus que les territoires sont en pleine reconfiguration avec la fusion des intercommunalités et la réforme territoriale à venir.

Dans ce contexte, « **les BDP ont-elles encore un avenir ?** » c'est par cette question provocatrice que s'ouvre le rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques réalisé en 2013 sur les BDP². Ce rapport confirme leur utilité à la condition qu'elles redéfinissent leurs missions, réaffirment leur place au sein des Départements et collaborent avec toutes les bibliothèques de leur département.

Dans le Tarn, inscriptions et prêts augmentent : +14% de lecteurs, +44% de prêts - Dans le Tarn aussi, le paysage des bibliothèques a fortement évolué au cours de la dernière décennie. Le 1^{er} schéma de développement de la lecture publique, adopté en novembre 2001, s'est traduit par la création d'un réseau équilibré de bibliothèques sur le département. A l'inverse de la tendance nationale, les inscrits et les prêts augmentent.

Ce schéma a marqué une première étape importante dans le développement de la lecture publique dans le Tarn. Au regard de son évaluation et des mutations en cours, il convient aujourd'hui de franchir une nouvelle étape avec la définition d'un second schéma directeur.

¹ Olivier Donnat, *les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique*, édition la découverte, 2008

² Inspection générale des Bibliothèques, *les bibliothèques départementales de prêt : indispensables autrement*, 2013

1. BILAN DU 1^{ER} SCHEMA DIRECTEUR (2001- 2013)

L'Inspection générale des bibliothèques a relevé l'exemplarité du 1^{er} schéma directeur (*rapport n°2009-023, février 2010*). Ce schéma s'appuyait sur les 3 objectifs suivants :

- **Equiper en priorité les petites villes** qui exercent la meilleure attractivité sur le territoire qui les environne. Autour du livre et de la lecture, il s'agissait de favoriser le développement de véritables services culturels de proximité, en prenant en compte la diversité des espaces territoriaux.
- **Accompagner d'abord les initiatives** dans lesquelles les collectivités (communes ou structures intercommunales) souhaitaient réellement s'impliquer.
- **Réorienter l'action de la Bibliothèque départementale** qui devait devenir un véritable centre de ressources pour les bibliothèques du réseau, capable de proposer des solutions adaptées à chaque territoire.

Le schéma a donc proposé un nouveau mode d'action qui prend en compte l'évolution des modes de vie des Tarnais et les transformations de l'espace départemental. Son évaluation détaillée permet de mieux appréhender les enjeux actuels en matière de lecture publique.

A - Etat des lieux du réseau départemental

Ses forces

- **Un maillage équilibré de bibliothèques sur le territoire**
Aujourd'hui, la quasi-totalité des bourgs-centre est dotée d'une bibliothèque de proximité. On est passé de 242 points éparpillés ravitaillés par la BDT en 2001 à 64 bibliothèques.
- **Un début de mise en réseau intercommunal**
Sur le département, 2 réseaux professionnels se sont constitués (Albigeois et Tarn et Dadou). Six autres réseaux ont vu le jour dans une perspective de mutualisation des moyens, et avec l'accompagnement technique de la BDT (Communauté de communes du Rabastinois, Carmausin-Ségala, Centre Tarn, Pays d'Agoût, Val 81, Cordais et Causse).
- **Une offre documentaire qui progresse**
L'offre documentaire a progressé de +18 % en 10 ans. Elle s'est également diversifiée grâce à l'apport de la BDT (les $\frac{3}{4}$ des bibliothèques bourgs centre ont aujourd'hui des fonds de CD et de DVD).
- **Des lecteurs et des prêts en augmentation**
En 10 ans, on dénombre dans le réseau une augmentation de : + 14 % pour les inscrits et + 44 % pour les prêts.
- **Une informatisation qui se développe**
A ce jour, 61,5 % des bibliothèques sont informatisées : 36 bibliothèques bourgs-centre sur 46 et 4 bibliothèques relais sur 18.

Ses faiblesses

- **De grandes disparités entre les bibliothèques**

59 % des bibliothèques bourgs-centre correspondent en 2014 à des équipements professionnalisés et aux normes (niveaux 1 et 2 de la classification de l'ADBDP¹). Une mise à niveau pour les 41 % restants s'avère donc nécessaire.

- **Une fracture Nord-Ouest / Sud-Est sur le département**

Le Nord et l'Ouest ont poursuivi leur développement avec des bibliothèques aux normes, professionnalisées et dotées de moyens financiers. 12 bibliothèques dans le Sud doivent encore progresser en termes de professionnalisation et de moyens.

- **Un seuil d'intervention devenu caduque**

L'émergence de réseaux intercommunaux (tels que l'Albigeois et Tarn et Dadou) rend caduque le seuil de 10 000 habitants au-delà duquel la Bibliothèque départementale n'intervient pas.

- **La professionnalisation est encore insuffisante sur le réseau**

Le réseau compte aujourd'hui 20 % de salariés et 80 % de bénévoles. Les postes créés dans le réseau ont été essentiellement des postes de catégorie C.

- **Une informatisation inachevée des bibliothèques bourgs-centre**

10 d'entre elles ne sont toujours pas informatisées.

B - La Bibliothèque départementale du Tarn : son organisation, ses missions

La Bibliothèque départementale a développé la fonction de centre de ressources voulue dans le 1^{er} schéma directeur. Son accompagnement influe fortement sur la qualité de l'offre de lecture publique sur le territoire.

Organisation

L'organisation de la BDT s'est structurée à partir de 2002 autour des activités documentaires d'une part et autour des activités territoriales d'autre part.

L'arrêt du prêt direct à la population s'est traduit par une présence accrue du personnel dans les bibliothèques du réseau. Les services communs (informatique, animation, portail, numérique), peu développés il y a dix ans, prennent aujourd'hui de plus en plus d'importance.

Cette organisation découlant du 1^{er} schéma sera amenée à évoluer pour la mise en œuvre du 2^{ème} schéma.

Missions

- **Accompagner les équipes des bibliothèques et les élus**

La BDT assiste au quotidien les bibliothécaires dans leurs tâches : expertise des collections, réaménagement d'espaces, informatisation des fonds, etc. (*plus de 100 jours*

¹ Voir en annexe la classification ADBDP

d'assistance par an).

Elle accompagne les élus dans leurs projets de construction ou de réaménagement d'équipements. Dix nouvelles constructions ont vu le jour sur les 30 bibliothèques créées en 10 ans.

- **Former les personnels du réseau**

Le nombre de personnes formées a doublé en dix ans. La qualité du plan de formation est reconnue par le réseau mais nécessite une adaptation plus fine aux contraintes et aux besoins des territoires.

- **Développer l'action culturelle autour de 3 axes : le prêt d'outils d'animation, un festival de contes et un dispositif des projets aidés**

Chaque année, en moyenne, une centaine d'expositions sont prêtées, une douzaine de bibliothèques accueillent le festival Contes en balade, et une dizaine de projets d'animation sont aidés. Des évolutions s'avèrent nécessaires : développement et diversification des outils d'animation, révision des aides à l'animation et mise en place de nouvelles actions afin de toucher tous types de bibliothèques.

- **Renforcer la mission documentaire pour le réseau**

La BDT intervient en complément pour la majorité du réseau, mais aussi en substitution pour certains domaines, certains supports et pour les bibliothèques sans budget.

Sur la durée du 1^{er} schéma départemental, le rapport documentaire traditionnel s'est inversé : désormais, les bibliothèques du réseau ont une offre documentaire supérieure à celle de la BDT, cette évolution positive devant être prise en compte dans la politique documentaire future, de même que l'évolution des usages et des pratiques en matière de numérique.

De plus, depuis 10 ans, les modes de desserte ont évolué. Les tournées de bibliobus et de musibus ont diminué. La BDT accueille de plus en plus de bibliothèques dans ses locaux pour l'échange des collections. Un nouveau service a vu le jour : la livraison mensuelle de documents. Chaque année, de plus en plus de documents transitent par ces «navettes».

C - Bilan du dispositif départemental d'aides à la lecture publique

Aides à l'investissement

Construction et réaménagement – Sur la durée du premier schéma, 10 projets de construction ou réaménagement ont été aidés pour un montant de 1 452 000 € de subvention. Ces aides ont permis la réalisation d'équipements de qualité et ont fortement contribué à la progression du nombre d'inscrits et du volume de prêts.

Aides au fonctionnement

- **Aide à la professionnalisation** - Depuis 2002, le Département a subventionné 8 postes pour un montant global de 102 264 € (7 postes de catégorie C et 1 poste de catégorie B). L'aide, dégressive sur 3 ans, se limite à 1 poste par équipement nouvellement créé. Cette aide a permis une professionnalisation des équipes.

- **Aide à l'informatisation (hébergement informatique)** - le Département propose aux collectivités un hébergement informatique de leur bibliothèque sur le serveur départemental. Cette solution qui a permis d'héberger 13 bibliothèques depuis 10 ans, a accéléré l'informatisation des petites bibliothèques tarnaises. Il convient aujourd'hui de la repositionner au regard de démarches nouvelles, plus particulièrement celles relatives aux data center.

Contractualisation Département/collectivités

Le 1^{er} schéma directeur s'est traduit par la signature de 33 conventions avec les collectivités. Cette 1^{ère} génération de convention a eu le mérite de poser les bases d'un partenariat qui aura permis le développement de projets locaux de développement de la lecture.

La 2^{ème} génération de convention devra, sur la base d'une concertation préalable avec les collectivités, permettre d'établir un partenariat adapté à chaque situation, et conduire à définir les complémentarités et mutualisations nécessaires à une lecture publique accessible à tous.

2. LE 2^{ÈME} SCHEMA DIRECTEUR (2015-2025)

Le 1^{er} schéma directeur a permis un maillage structuré de bibliothèques sur le territoire. Il a amélioré de manière significative l'offre de lecture dans le Tarn. Toutefois, l'analyse fine des résultats obtenus fait apparaître des disparités territoriales importantes, avec des inégalités dans le développement des bibliothèques.

La même qualité de service n'est donc pas offerte à tous. Or, les populations qu'elles soient citadines ou rurales, sont de plus en plus demandeuses de services d'information, d'auto-formation, de loisirs et d'offre culturelle variés. **Les bibliothèques apparaissent aujourd'hui comme un outil fondamental d'aménagement culturel des territoires** et agissent sur la cohésion sociale en favorisant l'accès à la culture pour tous.

Le 2^{ème} schéma directeur devra donc s'attacher à définir une politique départementale en matière de lecture publique qui favorise un accès équitable et des services de qualité à l'ensemble de la population.

Afin de réduire les disparités territoriales, la politique départementale de la lecture publique dans le Tarn doit désormais s'orienter autour des trois objectifs stratégiques suivants :

- 1- Structurer le territoire en prenant appui sur les nouvelles intercommunalités et repenser les services de la BDT concernant la desserte documentaire ;
- 2- Moderniser le réseau des bibliothèques à l'heure d'internet et du numérique afin de le rendre plus attractif ;
- 3- Redéfinir et renforcer le rôle de centre de ressources de la BDT.

A - Les objectifs stratégiques

Objectif 1 : Structurer le territoire en prenant appui sur les nouvelles intercommunalités et repenser les services de la BDT concernant la desserte documentaire

L'enjeu actuel n'est pas de créer de nouvelles bibliothèques mais de consolider les plus fragiles, afin qu'elles puissent rayonner sur leur territoire, et d'encourager l'émergence de projets intercommunaux. C'est par la coopération intercommunale qu'il est possible aujourd'hui d'offrir plus et mieux aux usagers. La BDT doit s'adapter aux évolutions territoriales (progression de l'intercommunalité, réforme territoriale).

Il faut donc abolir le verrou dépassé des 10 000 habitants (circulaire Gattégno¹) qui limite actuellement son périmètre d'action. Des collaborations avec les collectivités les plus importantes du département permettront d'engager des projets ciblés comme le déploiement de ressources numériques, la mise en place d'actions culturelles, la formation commune des bibliothécaires ou encore la coopération documentaire.

Ainsi, la BDT se repositionnerait comme animateur d'un réseau départemental prenant en compte l'ensemble des bibliothèques tarnaises de lecture publique.

Cela implique de :

- **Renforcer le maillage territorial actuel en incitant les intercommunalités à la mise en place de réseaux intercommunaux de bibliothèques**
La mise en réseau des bibliothèques d'un même EPCI dynamise la qualité des services offerts à la population. L'intercommunalité permet de conforter les équipements grâce à la mutualisation des moyens et des services. Le rôle de la BDT est donc désormais d'accompagner la mise en place de ces réseaux intercommunaux de bibliothèques.
- **Adapter la desserte documentaire aux évolutions des territoires**
La nouvelle organisation territoriale des bibliothèques nécessite d'adapter la desserte documentaire. L'amélioration des conditions d'accueil et la création d'un véritable service navette permettront de mieux répondre aux besoins de renouvellement des collections de chaque bibliothèque et donc aux besoins des publics.
- **Revoir les interventions du Département**
Le dispositif d'aides financières du Département qui a démontré son intérêt à travers un soutien important à des projets territoriaux de développement de la lecture doit être maintenu. Son évolution future au regard des objectifs du schéma, notamment pour favoriser la constitution de réseaux intercommunaux, doit être envisagée.
- **Redéfinir le partenariat avec les collectivités**
Sur la base d'une concertation avec les collectivités, une nouvelle génération de conventions permettra d'établir un partenariat durable, adapté à chaque situation, dans le cadre des orientations du schéma.

¹ Circulaire DLL 6 n°85-47 du 1^{er} août 1985

Objectif 2 : moderniser le réseau des bibliothèques à l'heure d'internet et du numérique afin de le rendre plus attractif

Toutes les bibliothèques ne sont pas encore informatisées.

Certaines bibliothèques (Saint Sulpice, Tarn et Dadou, Grand Albigeois) se sont lancées dans l'offre de ressources numériques depuis 2012. Elles ont mis à disposition de leurs publics des liseuses et tablettes avec un large contenu numérique. Force est de constater qu'en milieu rural, le numérique en bibliothèque ne pourra se déployer qu'avec l'aide de la Bibliothèque départementale.

Une impulsion significative doit donc être donnée pour permettre le développement du numérique dans les bibliothèques à l'échelle du département. Ce qui donnera une image dynamique et moderne des bibliothèques tarnaises, s'inscrira dans une volonté d'égalité d'accès à la culture pour tous et répondra à l'évolution des pratiques.

Il importe par conséquent d'orienter les interventions de la Bibliothèque départementale pour :

- **Réussir l'informatisation des bibliothèques du réseau**
La priorité est d'achever l'informatisation des 10 bibliothèques bourgs centre restées en gestion manuelle. La BDT aidera aussi à l'informatisation des bibliothèques relais afin que la gestion de la totalité des équipements soit automatisée. Une réflexion particulière devra être engagée sur les bibliothèques actuellement hébergées sur le serveur de la BDT, en lien notamment avec les démarches de data center.
- **Accompagner les bibliothèques à l'entrée dans l'ère du numérique**
Depuis 2013, la BDT a engagé différentes actions de sensibilisation au numérique. Il s'agit de développer progressivement des ressources numériques dans les bibliothèques en complément de leur offre papier : livres numériques, presse en ligne, auto-formation, vidéo et musique en ligne... La formation et la médiation, indispensables pour réussir, compléteront l'accompagnement de la BDT.
- **Créer un catalogue collectif départemental**
La mise en place de ce catalogue permettra une véritable coopération documentaire entre bibliothèques dans un objectif de mutualisation des ressources. Elle ouvrira donc aux lecteurs tarnais un accès à un ensemble documentaire élargi et, par la visibilité du catalogue sur le web, les lecteurs disposeront d'un accès à une information bibliographique plus importante.

Objectif 3 : Redéfinir et renforcer le rôle de centre de ressources de la BDT

Le 1^{er} schéma directeur avait positionné la BDT comme un centre de ressources au service des bibliothèques.

Il importe maintenant d'ancrer ce rôle de centre de ressources dans les objectifs du nouveau schéma, dont la mise en œuvre se traduira par l'élaboration d'un nouveau projet de service.

A cet effet, il convient de redéfinir la fonction de centre de ressources pour :

- **Elaborer une politique documentaire départementale concertée avec le réseau et adaptée aux besoins des territoires**
La BDT conserve un rôle documentaire essentiel. Le 1^{er} schéma a permis une progression conséquente des achats documentaires du réseau, et donc des collections.

Ainsi, en 2013, le réseau dispose de 55% des fonds documentaires contre 31% en 2001, ce qui marque une évolution très positive. Pour autant, globalement, les budgets d'acquisition des bibliothèques tarnaises n'atteignent pas les normes préconisées. De plus, de nouveaux supports (ressources numériques) sont désormais à prendre en compte. C'est pourquoi, une politique documentaire complémentaire et concertée avec les bibliothèques pour répondre aux besoins des territoires doit être élaborée.

- **Adapter, élargir et diversifier l'offre de formation afin de mieux répondre aux demandes des bibliothèques**

En dépit d'un programme de formation performant et apprécié, des améliorations sont nécessaires. Il faut renforcer la qualification des bénévoles, adapter les stages aux besoins des territoires, et harmoniser les compétences des bibliothécaires. L'ouverture de l'offre de formation à toutes les bibliothèques permettra aussi de créer de nouvelles synergies.

- **Consolider la fonction animation**

L'action culturelle demeure essentielle pour dynamiser les bibliothèques du réseau et les rendre attractives. La consolidation de la fonction animation permettra de fédérer les bibliothèques, de valoriser les collections et les outils d'animation de la BDT. Elle contribuera également à un soutien renforcé des projets d'animation portés par les bibliothèques.

- **Développer la transversalité avec les autres services départementaux**

Si l'action de la Bibliothèque départementale se caractérise par une intervention permanente sur le terrain, auprès des bibliothèques, elle doit aussi s'inscrire dans les interventions de la collectivité départementale, en conformité avec les objectifs de transversalité de la Collectivité. Ainsi, des actions transversales ont déjà été menées dans le domaine du social et du culturel. Ces coopérations doivent être renforcées, la lecture publique pouvant s'agréger à nombre de politiques départementales et renforcer ainsi l'action du Département auprès des populations.

B - La méthodologie de travail

Au regard des enjeux de développement de la lecture publique, la méthodologie adoptée se caractérise par plusieurs démarches complémentaires visant tout d'abord à définir les préalables techniques du schéma : bilan du 1^{er} schéma directeur, groupes de travail internes, réflexion complémentaire avec les bibliothèques du réseau.

Plusieurs enquêtes consultatives, effectuées auprès d'un panel de bibliothèques, ont permis d'enrichir la réflexion, notamment sur la question du numérique.

La BDT s'est également rapprochée d'autres services du département pour réfléchir à un élargissement futur de ses actions. Cette démarche visant à une plus grande transversalité devra accompagner en amont la mise en œuvre des objectifs opérationnels du schéma, et la recherche de mutualisations.

Enfin, une attention particulière sera portée aux collectivités tarnaises concernées, qui seront associées en amont au schéma dont elles ont vocation à être des acteurs essentiels.

C - Le suivi et l'évaluation du schéma

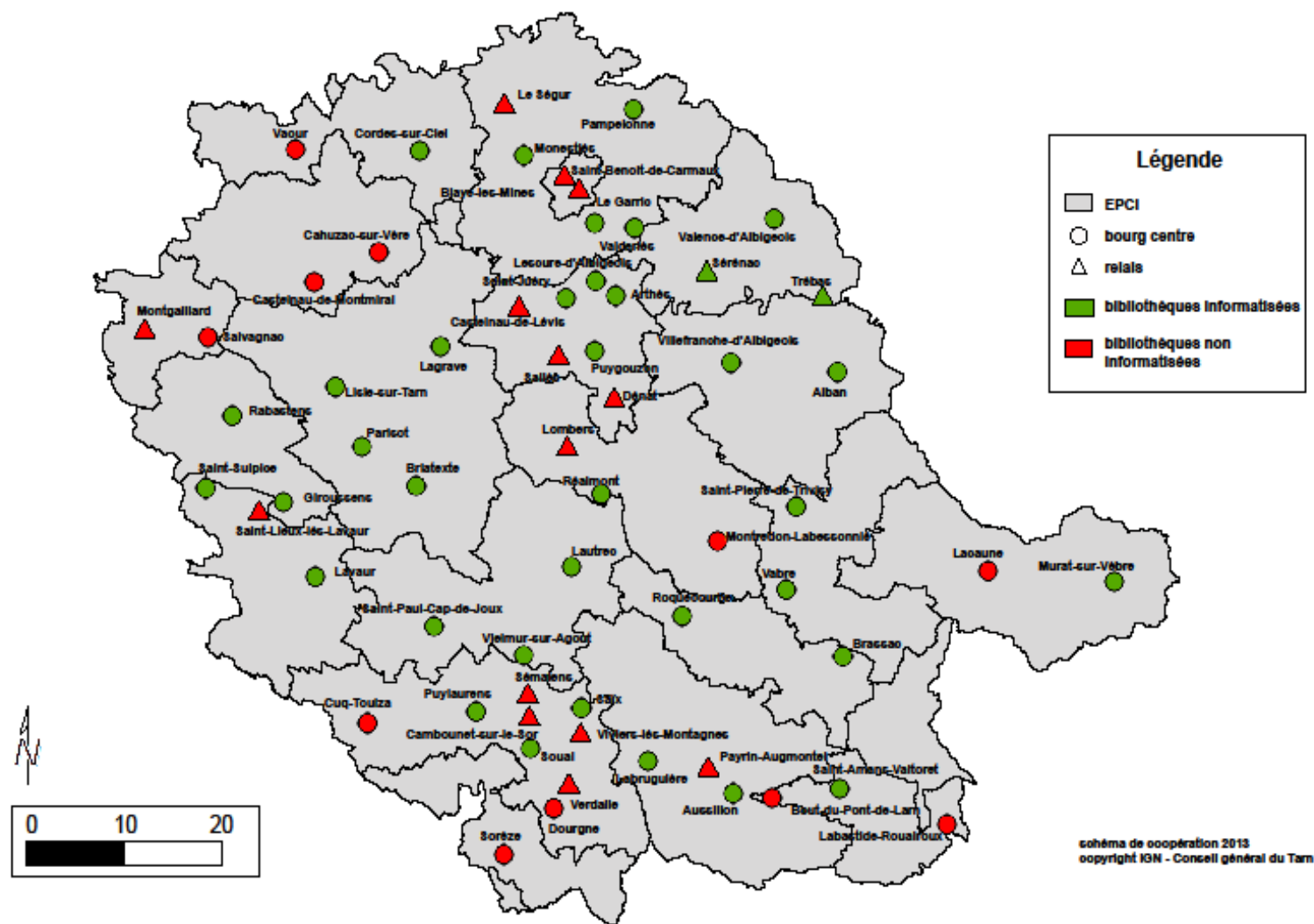
La BDT est chargée par le Ministère de la culture de l'évaluation annuelle de la lecture publique dans le Tarn. Cette évaluation doit se doubler d'un suivi rigoureux et régulier du Schéma. Afin de suivre sa mise en œuvre, d'évaluer l'impact des différentes actions et de proposer si besoin des ajustements de la politique départementale, un comité de pilotage sera mis en place, sous la présidence du conseiller départemental en charge de la lecture publique.

Enfin, la mise en œuvre du schéma devra être conjointe de la définition d'indicateurs de manière à permettre le suivi, l'observation et l'analyse d'impact du schéma.

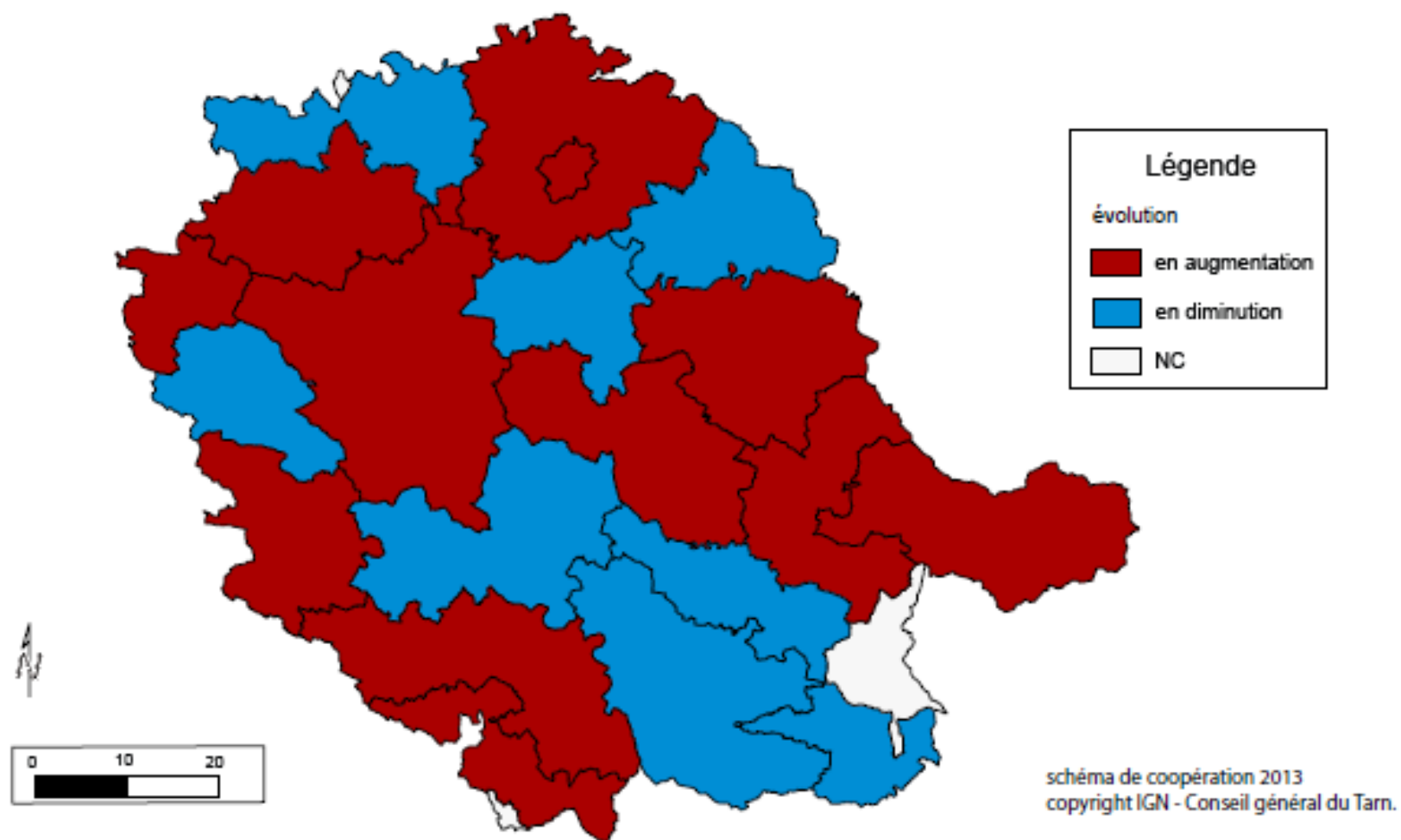
Carte des bibliothèques tarnaises en 2013



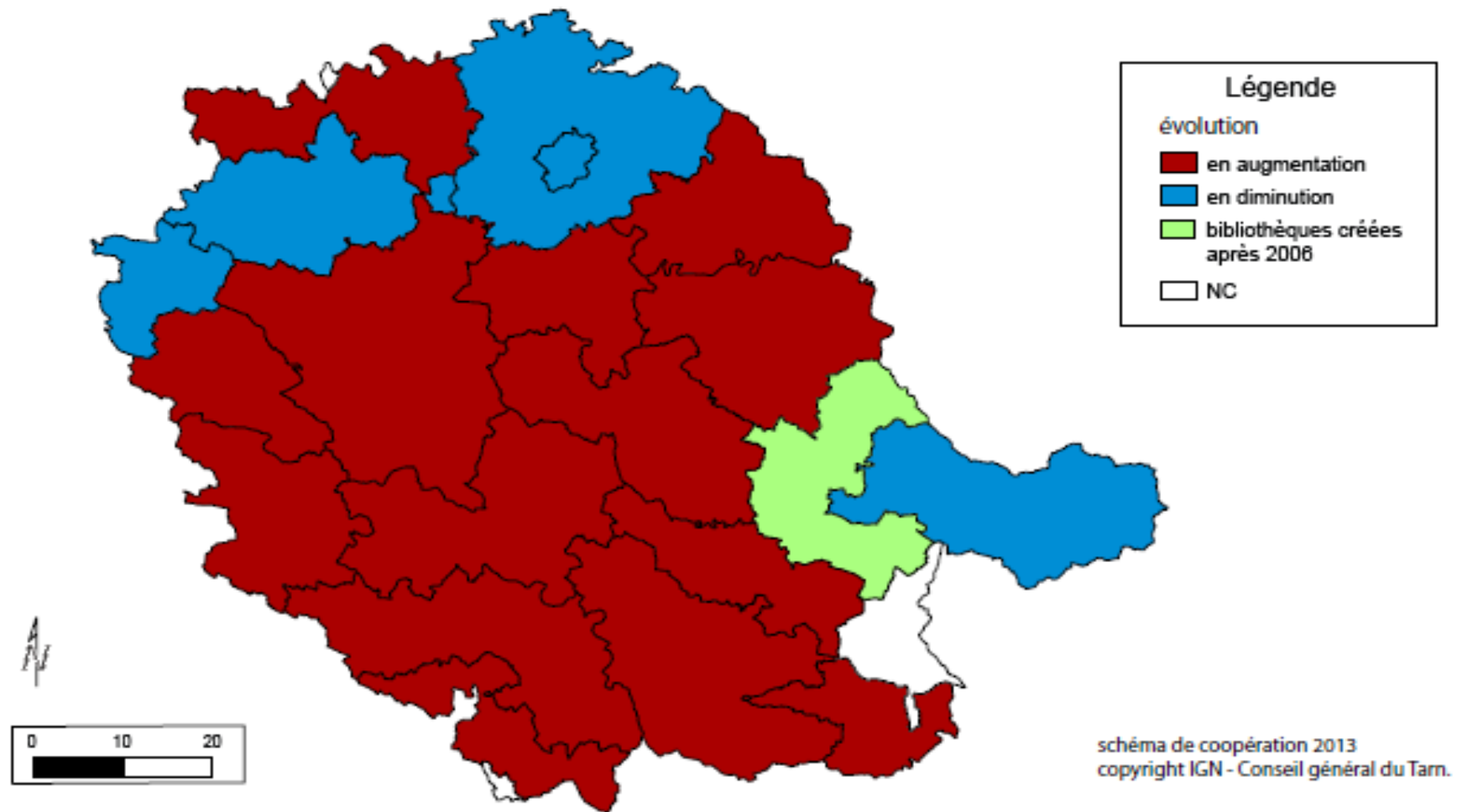
Informatisation des bibliothèques tarnaises en 2013



Evolution du nombre d'inscrits par intercommunalité entre 2006 et 2011



Evolution du nombre de prêts par intercommunalité entre 2006 et 2011



RAPPEL DE LA TYPOLOGIE ADBDP (ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE BIBLIOTHEQUES DEPARTEMENTALES DE PRET)

Catégorie ADBDP	Bibliothèques			Points lecture	Dépôts
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
	Bibliothèques		Bibliothèques relais	Autres dépôts tous publics	
	Bibliothèques municipales		Relais	Antennes	
Crédits d'acquisition tous documents	2 € / hb	1 € / hb	0,50 € / hb	Deux ou trois critères du niveau 3 sont respectés	Moins de deux critères du niveau 3 sont respectés
Horaires d'ouverture	12 h / semaine	8 h / semaine	4 h / semaine		
Personnel	1 agt cat. B fil. cult. / 5 000 hb 1 salarié qualifié / 2 000 hb	1 salarié qualifié	Bénévoles qualifiés		
Surface	Local réservé à usage de bibliothèque				
	0,07 m ² / hb 100 m ²	0,04 m ² / hb 50 m ²	25 m ²		

CLASSEMENT DES BIBLIOTHEQUES TARNAISES DESSERVIES PAR LA BDT D'APRES LA TYPOLOGIE ADBDP

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
	Alban Brassac Briatexte Labruguière Lagrange Lautrec Lavaur Lescure d'Albigeois Lisle-sur-Tarn Murat-sur-Vèbre Pampelonne Parisot Réalmont Saint-Juéry Saint-Sulpice Valderiès Valence d'Albigeois	Arthès Aussillon Cordes Le Garric Puygouzon Puylaurens Soual Vabre Vaour Villefranche d'Albigeois	Bout du Pont de l'Arn Cahuzac-sur-Vère Giroussens Lacaune Lombers Montredon-Labessonnié Rabastens Saint-Amans-Valtoiret Saint-Benoît-de-Carmaux Saint-Lieux-les-Lavaur Saint-Paul-Cap-de-Joux Saint-Pierre-de-Trivisy Saliès Salvagnac Vielmur-sur-Agout	Arfons Blaye-les-Mines Cambounet Castelnau-de-Lévis Castelnau-de-Montmiral Cuq-Toulza Dénat Dourgne Labastide-Rouairoux Monestiés Montgaillard Payrin-Augmontel Roquecourbe Saix Sémalens Sérénac Sorèze Terssac Trébas Verdalle Viviers-les-Montagnes	Les Cammazes
TOTAL	<p style="text-align: center;">17</p> <p style="text-align: center;">– soit 26 % de l'ensemble des bibliothèques du réseau</p> <p style="text-align: center;">– soit 37 % des bibliothèques bourgs centre</p>	<p style="text-align: center;">10</p> <p style="text-align: center;">– soit 15 % de l'ensemble des bibliothèques du réseau</p> <p style="text-align: center;">– soit 22 % des bibliothèques bourgs centre</p>	<p style="text-align: center;">15</p> <p style="text-align: center;">– soit 23 % de l'ensemble des bibliothèques du réseau</p> <p style="text-align: center;">– soit 24 % des bibliothèques bourgs centre</p>	<p style="text-align: center;">21</p> <p style="text-align: center;">– soit 33 % de l'ensemble des bibliothèques du réseau</p> <p style="text-align: center;">– soit 17 % des bibliothèques bourgs centre</p>	<p style="text-align: center;">1</p> <p style="text-align: center;">– soit 1 % de l'ensemble des bibliothèques du réseau</p>

NB : les bibliothèques **en gras** correspondent aux **bibliothèques bourgs centre** qui sont têtes de réseau. **Seuls les niveaux 1 et 2 correspondent à des bibliothèques professionnalisées et aux normes. 59% des bibliothèques bourgs centre sont classées en niveau 1 et 2, 19 bibliothèques bourgs centre sont toujours en niveau 3 ou 4.**
(18/09/2014)

GLOSSAIRE DES SIGLES ET TERMES UTILISES

Accueil : possibilité donnée aux bibliothèques de venir échanger une partie de leurs collections dans les magasins de la bibliothèque départementale

BDP : Bibliothèque Départementale de Prêt

BDT : Bibliothèque Départementale du Tarn

Bibliothèque hébergée : bibliothèque hébergée sur le serveur informatique de la bibliothèque départementale

Bibliothèque relais : bibliothèque du réseau départemental implantée dans une petite commune rurale et gérée le plus souvent par des bénévoles

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

IGB : Inspection Générale des Bibliothèques

Liseuses : appareil de lecture mobile conçu pour la lecture de livres numériques

Navette : véhicule de service de la Bibliothèque départementale transportant les documents et outils d'animation demandés par les bibliothèques

Point lecture : point d'accès au livre dans un espace public

Politique documentaire : règles définissant l'acquisition, la gestion et la mise à disposition des collections d'une bibliothèque

Réseau départemental : ensemble des bibliothèques desservies par la bibliothèque départementale (dans les collectivités de – de 10 000 hbts)

Tournées : mode de desserte des bibliothèques par Bibliobus ou Musibus pour l'échange des collections prêtées par la BDT

Web sémantique : évolution du web permettant à ses utilisateurs d'échanger et de partager plus facilement des données